



# Bulletin Municipal MAI 2022

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M Bruno MASSIAS JURIEN de LA GRAVIERE, Maire.

Présents : Mme Gabrielle JEANGERARD, Mme Jeannine DELVOYE, Mme Soizic RICHARD, M Loïc SAUTREAU, M Franck THEVENOT, M Philippe PICQ.

Absents : Mme Jessica BEAUCHARD, Mme Renée IVON avec pouvoir à M Franck THEVENOT, M Arnaud FLEURY avec pouvoir à M Philippe PICQ, M Bertrand du PASSAGE avec pouvoir à Mme Gabrielle JEANGERARD

Le Conseil Municipal a observé une minute de silence à la mémoire de Monsieur Philippe CHAPELET, ancien infirmier, remplaçant de Madame Catherine MERCIER.



Minute de silence

- **PRÉSENTATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL NON ROUTIER AU PROFIT D'YCONIK**

YCONIK assurera sur une durée de 30 ans, le déploiement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit. YCONIK souhaitant privilégier l'accord de volonté entre les parties, propose de définir conventionnellement les modalités d'implantation, d'exploitation et d'entretien des équipements de communications électroniques dans le but de l'arrivée de la Fibre Optique THD sur le domaine public non routier de la commune de MERRY SUR YONNE. Après discussion, le Conseil donne son accord et autorise M le Maire à signer la convention.



- **FRAIS DE SCOLARITÉ DE L'ÉCOLE DE CHÂTEL CENSOIR**

Le conseil charge Monsieur le Maire de solliciter la convention, telle que prévue par les textes, et selon les instructions reçues de la préfecture, auprès de la Commune de Châtel-Censoir afin de pouvoir délibérer.

- **PACTE TERRITOIRE DE L'YONNE**

Monsieur le Maire rappelle que la Loi donne au Département «Compétence pour promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale sur le territoire départemental, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des régions et des communes».



**Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer les avenants du contrat à venir.**

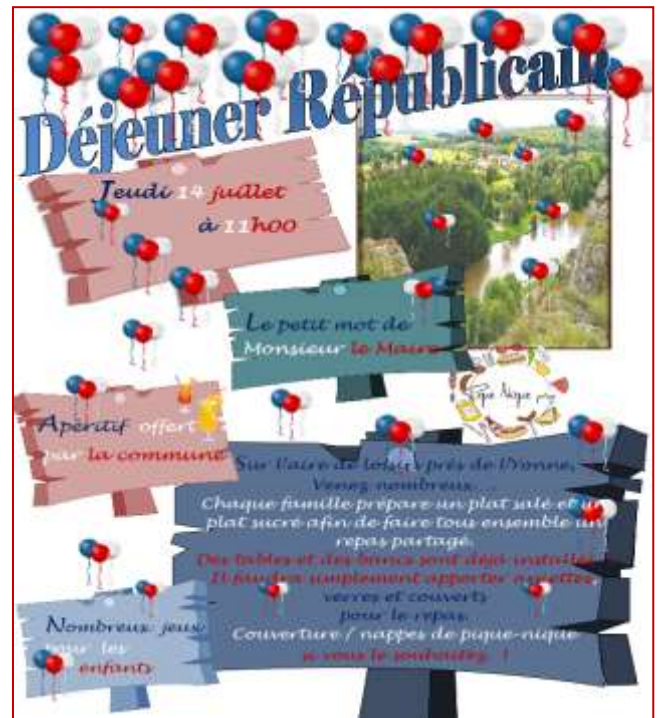
- **AMENAGEMENT DU SAUSSOIS**

Monsieur le Maire a fait part d'une prochaine réunion concernant la sécurisation du site du Saussois et de la rénovation du parking au droit des rochers du Saussois.



## ▪ FÊTE DU 14 JUILLET

Monsieur le Maire propose, après les 2 années de pandémie, d'organiser un déjeuner républicain pour lequel chacun apportera quelque chose à partager (une entrée, une salade, un plat, une boisson ou un dessert). Les informations complémentaires seront communiquées par les voies habituelles de diffusion.



## ▪ QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

- Monsieur Loïc SAUTREAU : problème de fauchage des accotements. S'agissant de la sécurité des personnes, le conseil est favorable.
- Monsieur Philippe PICQ : RAS
- Madame Jeanine DELVOYE : RAS
- Madame Gabrielle JEANGERARD : problème de goût de l'eau (eau de javel).
- Monsieur Franck Thevenot sollicitera la Fédération de l'eau pour avoir une explication.
- Madame Soizic RICHARD : problème de l'eau à la Rippe -> Monsieur Franck Thevenot saisira, à nouveau, la Fédération de l'eau mais il confirme que des travaux pour résoudre le problème sont imminents.
- Monsieur Franck THEVENOT : enrochement vers le parking de l'aire de pique pour empêcher les véhicules de stationner n'importe où. Le conseil est favorable.
- Monsieur le Maire indique que :  
Monsieur Bertrand du Passage propose de prendre contact avec Madame Danièle Thomson (fille du réalisateur Gérard OURY) pour organiser une manifestation à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du tournage du film « Rabbi Jacob » dont plusieurs scènes ont été tournées sur la commune Merry. Le conseil est favorable.  
Il a reçu la proposition de présentation gratuite d'un film réalisé sur le canal du Nivernais qui pourrait éventuellement être diffusé pour le 14 juillet ou à une autre date en fonction des disponibilités.



La Préfecture de l'Yonne a placé notre département en vigilance sécheresse.

Adoptons les bons gestes pour réduire notre consommation d'eau.



♥ Prenez bien soin de vous et de vos proches ♥

Restez prudent, n'oubliez pas les gestes barrières

